

Le bénéfice pour le territoire

Les mesures d'accompagnement du projet

Dans le cadre du projet éolien, des mesures dites d'accompagnement sont mises en place afin de faire du parc éolien un projet de territoire !

Voici une liste de propositions de mesures en lien avec le projet. N'hésitez pas à voter à l'aide des gommettes pour les mesures les plus importantes selon vous. Le choix final sera fait par les élus de Saint-Pierre-des-Jonquières.



**Installation de
panneaux de
sensibilisation aux
risques sous les
éoliennes**



**Participation à
l'aménagement
d'entrées et/ou
sorties de bourg**



**Passage à l'éclairage
LED dans le bourg**



**Plantation de haies
paysagères**



**Enfouissement des
réseaux aériens dans
le bourg**



**Subventions de
travaux ou achats de
riverains en lien avec
les économies
d'énergie ou les
énergies
renouvelables**



**Mise en valeur de
sentiers pédestres**